

Bienvenue

à

CARNOULES

2017

**MAIRIE DE
CARNOULES**

Hôtel de ville,
27 cours Victor Hugo,
83660 Carnoules



La commune de Carnoules est située dans la partie centrale du département du Var. Elle s'étend sur une superficie de 2 549 hectares dont plus de 65 % correspond à une occupation des sols naturelle, complétée par près de 19,5 % d'espaces à dominante agricole. Carnoules compte une population d'environ 3 500 habitants.



Sommaire

ÉDITO	3	AU QUOTIDIEN	13
UN PEU D'HISTOIRE	4	ÉCONOMIE	17
NOTRE PATRIMOINE	6	ENFANCE/JEUNESSE	18
ENDROIT INCONTOURNABLES	8	COEUR DU VAR/DÉCHETS	21
CONSEIL MUNICIPAL	10	PERMANENCES/DÉPLACEMENT	24
VIE DES QUARTIERS	11	SANTÉ	26
SERVICES MUNICIPAUX	12	ASSOCIATIONS	28



Bienvenue,

Carnoules, au cœur de sites naturels est votre village d'accueil. C'est en tout cas celui que vous avez choisi pour vous installer temporairement ou pour une plus longue période peut-être.

Vous avez donc fait le choix de vous installer dans la ruralité, celle de Carnoules toute proche de l'urbanité Toulonnaise.

Cette démarche vous l'avez certainement faite en ayant conscience que les communes rurales ont des difficultés à offrir les services et équipements des villes. J'en appelle par avance à votre indulgence car il nous sera difficile de répondre à l'ensemble de vos attentes.

Carnoules est un village d'accueil grâce à un tissu associatif riche de gens bénévoles, qui s'emploient pour faire vivre et animer Carnoules, votre village maintenant. Si l'expérience vous tente, les diverses associations seront heureuses de vous accueillir et, pourquoi pas, de vous intégrer dans le bénévolat riche de ses relations humaines et de la solidarité qui s'en dégage.

Il y a également un tissu économique local qui n'attend que vos sollicitations

pour se renforcer, comme le P'tit marché du vendredi matin qui, comme le centre du village, a du mal à se développer. Les commerçants souffrent et c'est le rôle de tous les Carnoulais de s'habituer à occuper ces espaces d'activités pour que la vie ne se cantonne pas à celle d'un village dortoir.

Appropriiez-vous votre nouveau village et contribuez à le rendre plus fort.

Nous comptons sur votre active participation et contribution en vous invitant à participer aux diverses animations et expositions qui s'égrènent tout au long de l'année.

Bienvenue donc à CARNOULES, village ferroviaire du cœur du Var, qui comptait 100 locomotives vapeurs et 500 cheminots au début du siècle dernier. Village d'activités agricoles également qui composent son paysage.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite une rapide adaptation, ce qui est certainement déjà fait pour les plus anciens d'entre vous, ainsi qu'une bonne lecture de ce livret d'accueil réalisé à votre intention.

*Le Maire,
Christian DAVID*

Un peu d'Histoire

Comme tous les villages de France Carnoules s'est construit au fil des siècles. Néanmoins, sa naissance mérite notre attention tant celle-ci est singulière.

Aux origines

Selon l'historien Jean Lacam, au VIII^{ème} siècle l'invasion des « Sarrazins » dans l'actuel Var aurait conduit à la destruction de « l'ancien bourg de Château-Royal ». A cette époque aucune mention n'est faite concernant Carnoules.

Il faut attendre l'An 1000 et une série de donations aux moines bénédictins de l'Abbaye de Saint Victor (Marseille), nouvellement implantés sur le territoire de Château-Royal (ils y resteront jusqu'en 1257), pour voir apparaître la première mention de Carnoules (Charte n°475, ad Carnoles). En ce temps là, il s'agissait d'un tout petit « bourg », ou un quartier, de Château-Royal au sein duquel vivaient quelques habitants qui pratiquaient l'agriculture.

Selon les documents qui sont en notre possession, l'actuel territoire de Carnoules était détenu par plusieurs co-seigneurs : Le prévôt de Pignans, le prieur de Château-Royal et la famille du Puget.

Chacun d'entre eux ayant des droits sur les habitants.

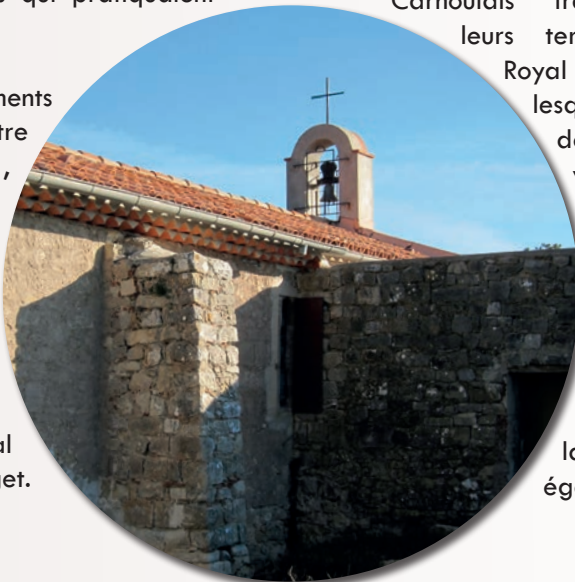
Une population déplacée

Au XIV^{ème} siècle, les guerres civiles qui secouent le royaume marquent un tournant important de notre Histoire communale.

En effet, en l'an 1383 Château-Royal et son bourg, Carnoules, sont pillés et incendiés. La population abandonne alors les lieux et se réfugie près du couvent de Pignans. A cette date les habitants ayant contracté avec le prévôt de Pignans des droits de fournage et de mouture (taxes pour l'utilisation du four et moulin du seigneur), se sont assujettis à lui. Dès lors commence une nouvelle vie. Malgré cet exil les anciens

Carnoulais travaillent toujours leurs terres à Château-

Royal et à Carnoules sur lesquelles ils cultivent des céréales, de la vigne, des vergers et pratiquent aussi de l'élevage porcin et caprin. Notons par la même occasion qu'en changeant de lieu la population a également changé de



Un peu d'Histoire

diocèse.

En effet, comme l'atteste le toponyme « chemin des trois évêchés », Carnoules se trouvait au carrefour des diocèses de Toulon, auquel il appartenait, de Fréjus et Aix-en-Provence.

Première tentative de repeuplement

Le 13 septembre 1475, le prieur de Château-Royal, Barthélémy Mascaron, obtient du Roi René l'exemption de la taille (impôt) durant 20 ans pour toute personne qui viendrait s'installer à nouveau à Château-Royal. Mais cette tentative de repeuplement n'eut pas l'effet escompté. A la mort du prieur, le pape Sixte IV met le prieuré de Château-Royal entre les mains des Dominicains de Saint-Maximin qui n'auront pas plus de succès.

Carnoules un village et...

Ce n'est qu'en 1520 que le repeuplement reprit. Mais le site de Château-Royal est délaissé au profit de l'ancien petit « bourg » de Carnoules. Les raisons qui ont conduit à ce repeuplement tiennent, pour l'essentiel, aux relations très houleuses entre la communauté et le prévôt de Pignans. En effet, l'une d'entre elle est la production de faux actes permettant de

réclamer davantage d'impôts à nos aïeux.

De retour chez eux les « Carnoulais » entreprennent de bâtir leur village. Pour l'occasion les ruines de Château-Royal sont utilisées comme matériaux de construction.

Les premières rues apparaissent dans l'actuel centre ville (Rue Jeanne d'Arc, rue Jules Vales, rue de la Paix, rue de l'Escalade...). Dans le même temps ils se constituent en communauté d'habitants et se dotent alors d'une maison commune et désignent deux représentants, les consuls.

...une paroisse

En 1552, le prévôt de Pignans autorise la construction d'une église avec fonds baptismaux et d'un couvent (devenu aujourd'hui la Mairie).

En effet, Carnoules ne possédait pas d'église. Jusqu'alors les anciens Carnoulais se rendaient à Pignans pour y recevoir les sacrements (baptêmes, mariages...). In fine, c'est en 1561 que Carnoules est érigé en paroisse. (« Parochia ecclesiam de Carnolis » Compte-rendu du Grand Conseil du roi, le 26 juillet 1683). Il aura donc fallu plus de 500 ans pour que le hameau de Carnoules devienne un village à part entière.

Christophe CORTES, Professeur d'Histoire



Notre Patrimoine

Moulin à Huile

L'ancien moulin à huile date de 1830, ses principaux éléments (meule, chapelles, presses, etc) sont restés en l'état, il est ouvert au public lors d'expositions et pour les cérémonies de mariage. Il est situé rue Paul Landrin.



La locomotive



Véritable emblème de la commune, la 489 a été construite en 1893, en circulation à Carnoules de 1918 à 1930. Elle est exposée avec son tender à l'intersection de la rue Pierre Curie et Colonel Fabien sur la RD97

Le Fédon



Vue du village depuis le Fédon

Le chemin monte par le vallon des Bîmes (terme régional pour abîme, désignant une source), traverse le bois des ginêtes (de genêts) et des Vanades (Bercail, bergerie en Provence, forme francisée Vanade) et permet de rejoindre le Fédon (447m) par des pistes qui cheminent à travers de magnifiques forêts de chênes lièges, d'yeuses, d'arbousiers, de bruyères et de genêts. . Ce point culminant offre une vue panoramique.

Notre Patrimoine

L'église Notre Dame de l'Assomption

Elle a été construite en 1642.

Le clocher est surmonté d'un campanile qui caractérise la silhouette du village.



La chapelle Notre Dame de Bon Secours et le Château Royal

Ils surplombent le village, vous pouvez vous y rendre en empruntant le sentier de randonnée balisé «Notre Dame De La Vière», au départ de l'espace N. Mandela (devant la mairie). Vous pourrez découvrir à la fin de la randonnée, la table d'orientation et la vue remarquable sur le sillon permien et sur les Maures.



Les endroits incontournables

Le village des tortues



Le Village des Tortues de Carnoules est un centre pédagogique et de conservation unique en son genre, destiné à la protection des tortues rares et menacées. Il abrite les activités scientifiques et de conservation de l'association SOPTOM.

Tél. : 04 89 29 14 10 - www.villagedestortues.fr
Une sortie intelligente, récréative et éco-responsable !

Le centre équestre des Suves



Promenades dans le massif des Maures.

Le centre équestre est situé au pied de la colline de Bron. Il dispose d'un manège couvert et de 4 carrières éclairées. Quartier des Suves.

Tél. : 04 94 28 41 41

<http://centre-equestre-de-carnoules.com/>

Le train touristique



Il circule entre Carnoules et Brignoles, sur une portion de 24 kilomètres de la ligne Carnoules - Gardanne. Voyagez à bord des autorails des années 50 et 60 : le Picasso X-3976, la Caravelle X-4567, la Caravelle modernisée X-4590, ainsi que d'autres machines et wagons...

Info/Réservations : Tél. : 06 07 98 03 09 - <http://asso.attcv.fr/>

Les endroits incontournables

Les lavoirs et fontaines

Le circuit historique «au fil de l'eau» vous propose une ballade de 30 min au coeur du village. Le plan du circuit est disponible à la mairie, au Syndicat d'Initiative, en téléchargement sur le site www.carnoules.fr et en flashant le QR code.



Départ du circuit depuis le parking du 19 mars 1962.



Le musée du train miniature « Pierre Semard »



Au musée régional du train miniature Pierre Semard vous découvrirez des maquettes de trains anciens, mises en scène dans un décor réaliste et animé.

Situé à la gare SNCF de Carnoules au premier étage du bâtiment voyageurs.

Tél. :07 82 16 81 92

DÉCOUVRIR PLUS D'ACTIVITÉS :

<http://www.carnoules.fr/fr/information/64546/decouvrir-carnoules>

Agenda



Que faire à Carnoules ?

Toutes les manifestations à Carnoules sont dans l'Agenda du site internet de la commune [Flashez le QR code] ainsi que dans les panneaux d'affichage et le bulletin municipal (parution trimestriel).



Conseil Municipal



Christian DAVID
Maire de Carnoules
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
c.david@carnoules.fr



Sandra BELLAZINI
1^{re} Adjointe déléguée
aux Finances - Secteur
économique - Tourisme -
Agriculture
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
s.bellazini@carnoules.fr



Claude ARIELLO
Adjoint délégué à
l'environnement
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 03
c.ariello@carnoules.fr



Florence RAMONE
Adjointe déléguée
à l'aménagement et
l'urbanisme
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 05
f.ramone@carnoules.fr



Alain JACA
Adjoint délégué
aux Associations -
Communication - Sports
- Culture
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
a.jaca@carnoules.fr



Chantal HUNOT
Adjointe déléguée aux
Social - Petite enfance -
Sécurité
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
c.hunot@carnoules.fr



Jean-Marie DUMAINE
Adjoint délégué aux Travaux
Patrimoine
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06



Françoise BEGUIN
Conseillère municipale
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
f.beguin@ville-carnoules.fr



Arlette BONDADY
Conseillère municipale
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06



Luc BOUVET
Conseiller municipal
Correspondant défense
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
l.bouvet@ville-carnoules.fr



Claire COPPOLA
Conseillère municipale
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
c.coppola@ville-
carnoules.fr



Guillaume GAUDIN
Conseiller municipal
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
g.gaudin@ville-carnoules.fr



Renée GIBERT
Conseillère municipale
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
r.gibert@ville-carnoules.fr



Miguel MARTIN
Conseiller municipal
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
m.martin@ville-carnoules.fr



Albert MASSIANI
Conseiller municipal
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
a.massiani@ville-carnoules.fr



Jean-Marie MIHERE
Conseiller municipal
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
jm.mihiere@ville-carnoules.fr



Martine PAUL
Conseillère municipale
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
m.paul@ville-carnoules.fr



Carline SABATIER
Conseillère municipale
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
c.sabatier@ville-carnoules.fr



Michèle SELLIER
Conseillère municipale
déléguée à la jeunesse et
l'éducation
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
m.sellier@carnoules.fr



Philippe VIDECOQ
Conseiller municipal
Sur rendez-vous :
04 94 13 80 06
p.videoq@ville-carnoules.fr



Frédéric Georges ROUX
Conseiller municipal du
groupe minoritaire
fg.roux@ville-carnoules.fr



André MALAHIEUDE
Conseiller municipal du
groupe minoritaire
a.malahieude@ville-carnoules.fr



Sébastien LEJEUNE
Conseiller municipal du
groupe minoritaire
s.lejeune@ville-carnoules.fr

Les référents de quartiers

Nous nous sommes engagés à renforcer les liens de proximité entre les résidents et leurs élus, en créant des « référents de quartiers ». Onze secteurs ont été définis et attribués à un ou plusieurs « référents ».

Qu'est-ce qu'un référent de quartiers ?

Un référent de quartier est un élu à l'écoute des problèmes ou suggestions de chacun. Il n'a pas de rôle décisionnel ou de prise d'initiative, sa mission est de recueillir vos doléances et suggestions, puis de les transmettre aux services concernés et de vous faire un retour des décisions prises.

Qui sont vos référents de quartiers ?

Pour les contacter : par mail ou en appelant la mairie au 04 94 13 80 00.

SECTEURS	NOMS	QUARTIERS CONCERNES
Secteur 1	Mme BELLAZINI et M. DUMAINE	(Village Nord) : Les Aires - L'enclos - Les Prés Ferriers - St Jean
Secteur 2	M. ARIELLO	(Village Sud) : Le Clos - La Baume - Le Catet - Le Pavillon - Sous Les Moulins
Secteur 3	M. VIDECOQ	Collet Des Amoureux - Les Espérouas - Valmousine - La Gouorgue -Les Rabassières - Les Esclavéous - Le Cros De L'Amandier - Val De Blin - Les Rabassieres-Est
Secteur 4	Mme PAUL Mme GIBERT	Les Bravengues - Le Cros De Reynier - Berthoire - Le Cros De Bel Air - La Paillassonne - Les Esperouas Sud - Les Bouscarlonnes - Vallon Loubou - Les Aveirolles
Secteur 5	M. MIHIERE	Courigol - La Verrerie - Le Couvent - Les Canseaux - Bel Air - Les Palues - La Longue De Pignans - Les Vignes Grasses - L'Aurede Nord et Sud - St Michel - Les Chambeironnes - Collet Des Terres Rouges - La Terrenquere
Secteur 6	M. GAUDIN	L Aurede -Les Lauvets -L Arguillonne -Vallon De L Arguillonne -Les Tauredes -St Adrien - Le Réal Martin -Les Baumes -Veneilli -Le Touort -La Serre -Les Bimes -Le Vallon De Mulle -La Venatelle Est - Collet Du Touort -Les Vanades -Le Baguier -Val De Bois -Le Baguier -Transy -Les Petits Brons Sud -
Secteur 7	M. MARTIN	Granouillet - Les Baumes - La Ferrage - Font Tetes - Les Valonnets - Douloué - Castagner - Château Royal - Collet De Roucas - Pey-Pelas - Le Cros - Notre Dame - Plaine De Thèmes - Les Vallons - La Tuiliere - Le Defends - Roumegouas - Thèmes
Secteur 8	Mme SEILLIER	St Victor - Les Aveirolles-Ouest - La Gouorgue-Ouest - Le Grand Thon - Le Collet Long - Le Cros De Paoli -Garouvin - Les Establettes - Le Grand Cros - Les Esclaveous- Ouest
Secteur 9	Mme BEGUIN	Les Moulieres - La Font De L'Ile - Collet De La Coulette - Les Eouves - Camp Oriol - Cros De Sauvan - Les Fontinelles - Le Castelas - Le Fougoux - La Rouviere - Themes- Est Et Du Puit Du Guerrier
Secteur 10	Mme RAMONE M. BOUVET	Les Grafeaux - Le Plan - La Gare - Les Suives - Le Collet - La Vignasse - Château Royal - La Fontanasse - La Font D'Or - Le Defends - La Dolonne - La Route
Secteur 11	M. JACA Mme HUNOT	Les Pierres Blanches - Les Maisons Neuves - La Machine - Les Naies - Hameau De Bron - Les Petits Brons - La Longue

Services Municipaux

Hôtel de ville

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 17h.

Les samedis : des mois de juin, septembre et décembre.

Standard : 04 94 13 80 00 **Fax :** 04 94 28 42 88

Adresse : Hôtel de ville, 27 Cours Victor Hugo, 83660 Carnoules

Courriel : mairie@carnoules.fr **Site internet :** www.carnoules.fr **Facebook :** Mairie de Carnoules

Service de l'État Civil : 04 94 13 80 00
population@carnoules.fr

Secrétariat des Élus : 04 94 13 80 06
secretariat@carnoules.fr

Service Urbanisme : 04 94 13 80 05
urbanisme@carnoules.fr

Le service urbanisme est ouvert au public le mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h. Vous pouvez le contacter par téléphone au 04 94 13 80 05 du lundi au vendredi de 14h à 17h

Service Environnement : 04 94 13 80 03
environnement@carnoules.fr

Service Communication : 04 94 13 80 09
communication@carnoules.fr

Police Municipale :

Police : 06 86 38 90 16

ASVP : 06 07 09 77 88

policemunicipale@carnoules.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS):

04 94 13 80 07 - ccas@carnoules.fr

Service scolaire : 04 94 20 95 35
enfance@carnoules.fr

Service Jeunesse - Foyer des Jeunes :

04 98 01 81 81 - jeunesse@carnoules.fr

Maison des associations, 104 rue de la liberté

Centre Technique Municipal :

71 rue des Muriers - 04 94 28 45 52

ctm@carnoules.fr

Bibliothèque Municipale « Paul Cézanne »:

103 rue Paul Landrin (Moulin à Huile)

Tél. 04 94 12 29 68 - Mail. : bibliotheque@ville-carnoules.fr

Horaires d'ouverture : le lundi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 14h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h.

En juillet et août : le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h

L'inscription et le prêt des livres sont **gratuits**.

Consulter le catalogue en ligne :

<http://carnoules.c3rb.org/opacnet/default.aspx>



Réception de bienvenue



Vous êtes installés sur la commune depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours, inscrivez vous en remplissant le formulaire en ligne (<http://www.carnoules.fr/fr/information/64968/nouveaux-arrivants>) ou à l'accueil de la mairie afin de participer à la réception de bienvenue.

Une présentation globale du village (activités, loisirs, projets etc.) est proposée et se clôture par un verre de l'amitié. C'est un moment convivial qui permet aux nouveaux arrivants de faire connaissance, entre eux, avec les élus et les associations du village. La rencontre est organisée en décembre dans la salle Jean Moulin, votre inscription y est obligatoire, vous recevrez par la suite une invitation par email ou courrier (si pas d'adresse mail renseignée).

Les commémorations

Les départs des cortèges s'effectuent devant la mairie (27 cours Victor Hugo) à 11h les week-ends et jours fériés et vers 17h30 en semaine.



Au son de la cornemuse, le cortège défile jusqu'au monument aux morts, impasse du Lavoir.

Le 11 novembre, le cortège va jusqu'au cimetière.

Le 25 mai (souvenir du bombardement), pas de cortège, la cérémonie se déroule à la gare.

www.carnoules.fr rubrique : Vie quotidienne > Cadre de vie

Les salles communales :

Elles sont en location pour tous et en prêt pour les associations carnoulaïses.

C'est dans ces salles que se déroulent la plupart des manifestations.

Vous trouverez les conditions, règlements et descriptions des salles sur le site de la commune : <http://carnoules.fr/fr/salles-municipales> et à l'accueil de la mairie.

Pour tous renseignements : 04 94 13 80 00



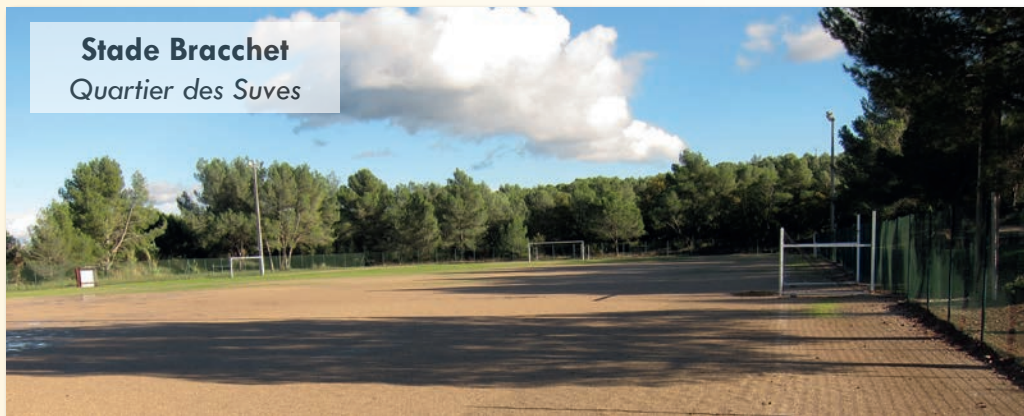
Salle Honoré Daumier
185 chemin Font de l'île



Salle Jean Moulin
27 cours Victor Hugo

Équipements sportifs

Stade Bracchet
Quartier des Suves



Skate Park
Quartier Le granouillet



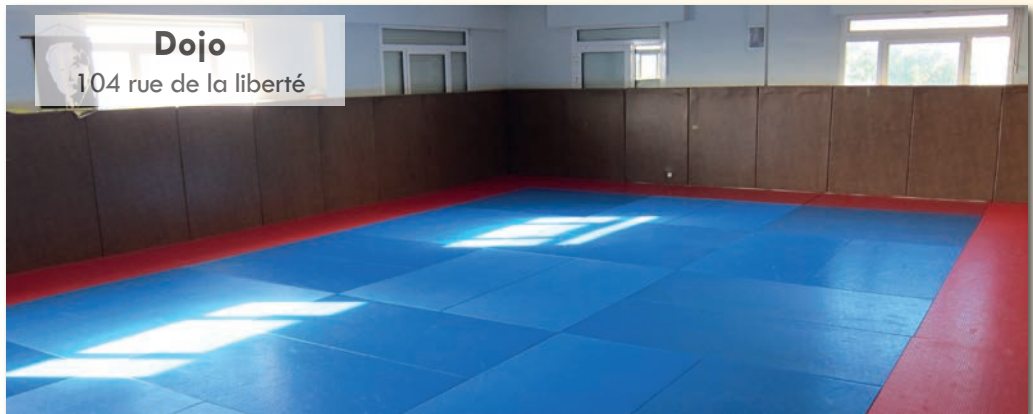
Terrain multisport
(le Colorado)
Quartier Le granouillet



Équipements sportifs



Cours de tennis
Quartier Le granouillet




Dojo
104 rue de la liberté



Aire de jeux
Espace Abbé Aloïsi

L'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le Var

L'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 interdit le brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département et réglemente strictement l'emploi du feu au regard des risques d'incendie.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT							
	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT							
		Fumer	TOLÉRÉ		INTERDIT		TOLÉRÉ			
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT							
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AYANTS DROIT	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de :	1/01 31/01	1/02 31/03	1/04 31/05	1/06	30/09	31/12	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h  2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air	
		- travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussaillages obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)				POSSIBLE sauf si 1 ou 2
		Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2			INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)				POSSIBLE sauf si 1 ou 2
	Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE sauf si 1						POSSIBLE sauf si 1		

▶ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
 ▶ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
 ▶ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

POSSIBLE *sauf si 1 ou 2* et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h
 2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)

Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr

Été et sécheresse

Pensez à économiser l'eau selon les recommandations préfectorales.

Vos travaux bruyants

Horaires pour les travaux bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, taille des arbres...).

Suivant l'arrêté préfectoral du Var du 20/09/2002, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :



Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches : de 10h00 à 12h00

Jours fériés : interdiction sauf dérogation exceptionnelle du maire.

Nouvelles entreprises carnoulaïses



Nous profitons de l'instant pour souhaiter la bienvenue à toutes les entreprises nouvellement implantées. La dynamique économique est un élément essentiel à la vitalité de notre territoire et nous sommes ravis que les entreprises carnoulaïses en fassent partie !

Afin d'être en lien et pour générer des échanges d'informations qui pourraient être utiles à leurs activités, nous invitons toutes les entreprises à contacter le service communication de la mairie, afin que ce dernier puisse tenir à jour la liste de leurs coordonnées.

Vous êtes une entreprise Carnoulaïse, vous souhaitez vous faire connaître et être référencée sur le site internet de la commune www.carnoules.fr (procédure gratuite et soumise à modération), pour cela, complétez le formulaire en ligne sur votre commerce dans la rubrique ENTREPRENDRE > tissu économique de Carnoules > entreprises > ajouter une entreprise (à droite en dessous de contribution).

Marché Hebdomadaire

Il a lieu tous les vendredis matin sur la place Gabriel Péri et le Cours Victor Hugo dans le centre du village.

Venez découvrir un marché de convivialité, de qualité et de proximité.

Le maintien de ce marché dépend de son activité, donc de la présence de clients potentiels.

Renseignements : 04 94 13 80 00 le vendredi matin ou par mail :



marche@carnoules.fr

<http://www.carnoules.fr/fr/information/64564/marche-hebdomadaire>

Enfance



La crèche « Les Rainettes »

L'inscription se fait sur rendez-vous et sur place (110 avenue des Platanes) . Le personnel de l'association MAMI prend en charge les enfants de 3 mois à 6 ans, du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30. Tél. : 04 94 91 76 47

Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles est disponible à l'accueil de la mairie.

École maternelle Pierre Curie

92 impasse du Granouillet - Direction : Valérie Maurel - Tél. : 04 94 28 37 14
Mail : ecole.maternelle.carnoules@wanadoo.fr

École élémentaire Marie-Claude Vaillant Couturier

32 impasse du groupe scolaire - Direction : Isabelle Masson - Tél. : 04 94 28 33 24
Mail : ecole.vaillant-couturier@orange.fr

Garderie périscolaire

Horaires d'accueil (susceptibles d'être modifiés en cours d'année)

Maternelle : 6h45 – 8h20 et 16h20 – 19h00 - Tél : 04 94 20 95 33

Élémentaire : 6h45 – 8h30 et 16h30 - 19h00- Tél : 04 94 20 95 34

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire est accessible à tous les enfants dès l'âge de 3 ans. Les inscriptions se font sur place. Tél. 04 94 28 37 37. - Adresse : 37 impasse du groupe scolaire
Les enfants de moins de 3 ans inscrits à la maternelle peuvent y déjeuner sous certaines conditions.

Service scolaire



Le bureau du responsable du service Enfance et Jeunesse se situe à l'école élémentaire.

Tél : 0494209535 - Mail : enfance@carnoules.fr



Centre aéré

Se renseigner auprès de la Communauté de Communes Coeur du Var (CCCV) service Animation Jeunesse au 04.98.10.43.56 ou animation@coeurduvar.com

Foyer des jeunes



L'inscription est obligatoire pour participer aux activités (les frais sont de 5€ par an), le dossier est à remplir sur place à la Maison des Associations, rue de la Liberté. Des activités citoyennes sont proposées aux jeunes, ce qui leur permet en contre partie d'accéder aux sorties prestaires (aqualand, ski, karting..). Une participation financière est demandée pour ces sorties. Consultez le programme des activités et les horaires sur www.carnoules.fr rubrique jeunesse. Tél. 04 98 01 81 81

Mission locale

S'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans, non scolarisés et à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'informations sociales diverses (logement, santé, transport...) en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

Un conseiller de la Mission Locale du Coudon de La Garde vous accueille sur rendez vous les mercredis . Pour cela, contactez la Mairie au 04 94 13 80 00.

Site de la mission locale Gapeau : www.mloudongapeau.org - Tél. 04 94 21 15 15

Transports scolaires

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie ou auprès de la CCCV.

Contact : 04 98 10 43 55 ou www.coeurduvar.com/Transports-scolaires.html

Les collégiens en partance pour Cuers et Besse peuvent prendre leur car :

1. Rue Pierre Sépard, à la gare (Besse et Cuers)
2. Coopérative Nord, rue Pierre Curie (Besse et Cuers)
3. Centre Culturel (exclusivement pour Besse)

Tous les horaires sont disponibles sur le site internet de Coeur du Var





Le mur des Apiés (mur à abeilles) de l'ancien jardin aux moines
[situé en face du Moulin à Huile]

Communauté de Communes « Coeur Du Var »

La Communauté de Communes exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, de l'animation jeunesse et de l'action sociale. Plusieurs actions concrètes, destinées à améliorer la qualité de vie de ses habitants, ont vu le jour :

- Mise en place du tri sélectif
- Plan Intercommunal d'aménagement forestier contre l'incendie
- Téléalarme pour les personnes âgées et en situation de handicap
- Centre aéré d'été, séjours et mini-stages pendant les vacances scolaires pour les enfants
- Un réseau de 4 déchèteries
- L'édition de documents touristiques
- La création et la gestion d'une base de données géographiques à partir de la digitalisation du cadastre
- La gestion des transports scolaires pour le compte du Conseil général du Var
- Le contrôle de l'assainissement individuel
- Le service intercommunal de collecte des ordures ménagères
- Le développement de sentiers de randonnées communaux



Communauté de Communes Cœur du Var

Quartier Précoumin - Route de Toulon 83340 LE LUC

Tél : 04.98.10.43.50 Fax: 04.94.99.56.75

Mail: contact@coeurduvar.com - www.coeurduvar.fr

Bureaux ouverts au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.



Pôle Préservation de l'environnement

Numéro unique pour les déchèteries, le tri sélectif et la collecte des ordures ménagères :
Tél. : 04 94 39 44 90 - Fax 04 94 39 44 99. Lieu-dit Les Sigues 83590 Gonfaron
Mail : info-dechets@coeurduvar.com - www.letriacoeur.fr

Les déchets

Cette compétence est assurée par la Communauté des communes Cœur du Var.



Containers jaunes : Ils reçoivent tous les emballages ainsi que tous les papiers.

Vous pouvez y jeter en vrac ou dans des sacs transparents, tous les emballages plastiques (pots de yaourt, crème fraîche, barquettes, sacs plastiques ...), les papiers ainsi que comme auparavant acier, aluminium, cartons pliés. Les sacs noirs et le verre ne doivent pas être jetés dans le bac jaune.

Containers verts : Jetez-y tous vos déchets ménagers dans des sacs fermés.

Containers pour le verre : 5 containers sont à votre disposition :

- Quartier Cros de Sauvan
- Parking du 19 mars 1962
- Parking Nord de la coopérative
- Jonctions des chemins Denis Morin, la Vière et la Ferrage
- Quartier Font de l'île - parking St Giorgio
- Stade Bracchet
- Parking Fontenaud
- En face du restaurant de la gare

Textiles - Linge - Chaussures

Les conteneurs « tous textiles usagés » sont à votre disposition :

- Parking d'Intermarché, près de la station essence.
- Parking Nord de la coopérative
- Quartier Font de l'île - parking St Giorgio
- Parking Fontenaud

Les textiles doivent être mis dans des sacs fermés. Pour en savoir plus ou pour géolocaliser les points d'apport volontaire, rendez-vous sur : www.lafibredutri.fr

Les collectes sur Carnoules

Centre-ville : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Écarts et lotissement : contacter le 04 94 39 44 90

Collecte des emballages et des papiers : mercredi.

Monstres et encombrants

Pour les petits encombrants :

Si vous avez une voiture : munissez-vous du badge "déchèterie" délivré gratuitement par la Communauté de Communes. Et rendez vous aux déchèteries les plus proches (Puget-Ville, Pignans, Flassans, le Cannet des Maures) aux jours et heures d'ouverture signalés.

Pour les encombrants volumineux :

Ils seront enlevés **gratuitement** devant votre domicile (5 objets/ passage) uniquement sur rendez-vous, auprès d' Allo encombrants : 04 94 39 44 90. Seuls les objets mentionnés lors de la prise de rendez-vous seront enlevés. Tous les autres déchets seront considérés comme dépôts sauvages et feront l'objet d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€.

A déposer en déchèteries - les plus proches Pignans et Puget-ville

- **Gravats et huiles de vidange**
- **Piles usagées et accumulateurs usagés** (aussi dans la « batterie box » située dans le hall de l'hôtel de ville)
- **Déchets verts**
- **Les cartouches de chasse vides**
- **Les bouchons en liège, en synthétique et en plastique.** (Les associations France Cancer et Handibou viennent ensuite les récupérer.)

Voiture hors d'usage

Pour faire enlever votre véhicule hors d'usage c'est **gratuit** (vous devez être en possession de la carte grise), contactez une entreprise de dépollutions de véhicules (VHU) agréée par la Préfecture.

Déjections canines



Un distributeur **gratuit** de sacs « Crottinettes » est à votre disposition dans le hall de l'hôtel de ville. Des espaces pour les déjections canines sont situés l'un près du lavoir de la rue Guy Mocquet, l'autre au bas de l'espace Abbé Aloisi (près de la RD 97), rue Pierre Curie (parking Sotgiu). Ces espaces sont nettoyés 6 jours sur 7.

Assistante Sociale

L'assistante sociale du Conseil Général vous accueille sur rendez-vous, à la mairie : 27 cours Victor Hugo.

Contactez l'Union Territoriale Sociale de «Coeur du Var» au 04 83 95 19 00

C.P.A.M.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie n'offre plus de service de proximité, vous pouvez vous adresser à la CPAM de LA RODE - 42, rue Émile Ollivier, 83082 Toulon Cedex. Tél. 36 46 - Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 16h - www.ameli.fr

Avocat

Un avocat vous apporte une assistance juridique gratuite, l'après-midi du deuxième mardi de chaque mois (sauf vacances judiciaires). Sur rendez-vous au 04 91 13 80 00.

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission :

- L'accueil, l'information et l'orientation des Carnoulais en difficulté.
- L'aide à la constitution de dossiers d'aides sociales : A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)
- Le service de portage de repas à domicile et l'aide au chauffage en fin d'année, pour les personnes de plus de 65 ans à faible revenu
- La téléalarme (service assuré par la Communauté de communes Coeur du Var)
- La banque alimentaire
- La vaccination antigrippale



Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 17h.

Tél. : 04 94 13 80 07

Mail : ccas@carnoules.fr

Les parkings gratuits et réglementés

Le centre ville est en stationnement réglementé de type zone bleue : le stationnement est gratuit mais limité à 1h30. Des contrôles fréquents sont effectués.

Un disque bleu vous sera remis gratuitement à la Police Municipale ou à l'accueil de la Mairie. [* Parking réglementé]

•Parking des Cyprès	40 places	•Parking du Grand-Thon	30 places
•Parking Marcel Fontenaud	51 places	•Parking du Moulin à Huile	25 places
•Parking du Granouillet*	19 places	•Parking Sotgiu	13 places
•Parking de la Coopérative Nord*	8 places	•Parking Libération	8 places
•Parking de la Coopérative Sud	9 places	•Parking Honore Daumier	20 places
•Parking du Catet	37 places	•Parking du 19 Mars 1962	55 places
•Parking Espace Du 25 Mai 1944*	25 places	•Parking de la Font De L'isle	20 places

Carte interactive de Carnoules avec ses équipements et ses parkings :

<http://urlz.fr/5vvo>

Lignes de Bus

Le réseau VarLib propose de nombreux trajets qui traversent Carnoules :

Les arrêts de bus sur Carnoules sont :

- La locomotive : le long de la RD97 devant la Coopérative
- La coopérative : coté Nord de la coopérative, rue Pierre Curie
- L'ozone : en face de la zone commerciale du Collet
- Le château : le long de la RD97 en bas du chemin des Vallons
- La gare SNCF : Impasse Clos Fleuri
- Le jardin : parking Fontenaud, le long de la RD 97

Information sur le réseau départemental : www.varlib.fr

Pour vous déplacer dans la région PACA, les Lignes Express Régionales (LER) par autocar vous proposent un arrêt au Cannet des Maures et au Luc en Provence (le plus proche, à environ 25 km de Carnoules). Pour plus d'information : 0821 202 203 www.info-ler.fr

S.N.C.F. Train Express Régionaux

Guichets ouverts du lundi au samedi de 9h10 à 12h et de 13h15 à 17h40

Tous les horaires : www.ter.sncf.com/paca - Tél : 0 800 11 40 23

La gare de Carnoules (Avenue Pierre Séward) est la mieux desservie entre Les Arcs et Toulon. Les trains «inter-villes» permettent de se rendre à Toulon en 19 minutes.



Médecine Générale

- Dr Ken Cheung Hing - 51 Rue Barbusse - 04 98 01 81 35
- Dr Gérard Ponson - 23 cours Victor Hugo - 04 94 28 34 21

Dentiste

Marc Gurrieri - 30 pl Gabriel Péri - 04 94 28 35 27

Podologue

Clémence Rafstedt - 112 rue Jeanne d'Arc - 04 94 75 22 53

Psychologue

Anna Paula Pimentel - 14 pl du couchant – 04 94 31 81 45 ou 06 71 10 00 94

Kinésithérapeutes

- Marie Duclos - 687 chemin des Suves - 04 94 66 20 32
- Alexandre Segret - à domicile - 06 61 80 88 59

Ostéopathe

Amélie Virieux - 687 chemin des Suves - 06 58 98 63 74

Infirmiers - Soins à Domicile

- Muriel Fayard.....04 94 28 40 10
- Dominique Gravi.....04 94 28 32 89
- Odile Redeuilh.....06 63 99 65 24
- Cabinet infirmiers Astier.....06 87 55 04 90
- Camille Roques..... 06 67 28 12 77
- Cédric Willmann.....06 77 23 82 63
- Florence Jouin.....06 81 67 80 16



Pharmacie

Galerie marchande Intermarché, RD 97, Carnoules - Tél. : 04 94 28 33 18

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30. Du jeudi au samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption. [Http://pharmaciedecarnoules.fr/](http://pharmaciedecarnoules.fr/)

Vétérinaire

Séverine Rudent - 659 avenue des Platanes - 04 94 28 77 48

Taxi et Transports Médicaux

- Assistance Carnoulaise - 04 94 28 30 07
- Taxi Stéphanie - 06 62 57 61 28
- Olitrans - 04 94 28 41 96

Services d'Urgence

- **Pour une intervention de police** : composer le 17
- **En cas d'incendie, d'accident ou pour une intervention de secours** : composer le 18
- **Service d'Assistance Médicale Urgente** : composer le 15 (ouvert 24 heures sur 24)
- **Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes** : composer le 114
- **Urgence sans abri** : composer le 115 (ouvert 24 heures sur 24)
- **Enfance maltraitée** : composer le 119 (ouvert 24 heures sur 24)
- **S.O.S. Drogue tabac info service** : composer le 113 (ouvert 24 heures sur 24)
- **Allo écoute ados** : composer le 0800 506 692
- **Sida Info Service** : composer le 0800 840 800
- **Drogues alcool Info Service** : composer le 0 800 23 13 13
- **Viols Femmes Infos** : composer le 0 800 05 95 95
- **EDF** : 09 726 750 83
- **Véolia (Eau et assainissement)** : 09 69 329 328

Associations

Chaque association dispose d'une boîte aux lettres dans le hall de l'entrée de l'hôtel de ville : 27 Cours Victor Hugo 83660 Carnoules

CULTURELLES

ASSOCIATION CULTURELLE DE CARNOULES ET DU VAR (A.C.C.V.)

Présidente : Lucie GIRARD – Tél. : 04 94 28 38 48 - Mail : associationculturelle.83@orange.fr

Site : <http://centreculturelcarnoules.reseaudesassociations.fr>  [centreculturelcarnoules](https://www.facebook.com/centreculturelcarnoules)

Adresse : 8 rue Danièle Casanova

Horaires : lundi 14h - 18h - mardi 13h30 - 17h30 - mercredi et vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 18h.

A.B.C. - AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CARNOULES - Promotion d'animations

Président : Jean-Louis ENSEGNAT - Tél. : 04 94 12 29 68

A.C.H.A. - ASSOCIATION CARNOULAISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Président : Jean-Paul BONDIL - Tél. : 04 94 35 87 06 - Mail : j.paul.bondil@infonie.fr

CHORALE « Var Y A Son »

Responsable : Maryse PAPAIZAN - Tél. : 04 94 28 33 19 / 06 23 35 12 93


D'OR ET DE PIGMENTS - Enluminure, calligraphie et couleurs naturelles.

Président : Thierry COUDOURET - Tél. : 04 94 28 35 13 - Mail : contact@or-pigments.com

Site : www.or-pigments.com

L'ART SEMEUR - Ateliers de théâtre, stages, spectacles.

Président : Michel POMMET - Tél. : 06 32 98 20 18 - Mail : lartseur@orange.fr

Site : www.lart-seur.com Blog : lartseur.blogspot.com  [LArt-Semur](https://www.facebook.com/LArt-Semur)

LA TARTUGA - Présentation d'expositions et événements culturels

Présidente : Marie-Chantal PONCEBLANC – Tél. 04 94 28 41 06 - Mail : tartuga@wanadoo.fr

Site : <http://wem.free.fr>

LES AMIS DU DEFFENDS - MANIFESTATIONS A CARACTERE CULTUREL, SPORTIF ET MUSICAL

Présidente : VALERIE KILAR - Tél. 04 94 28 33 12 - Mail : chateaudefends@orange.fr

RAIN STARS COMPAGNIE - Musique, chant, animation et spectacles.

Président : Gilbert BECHARD - Tél. : 04 94 28 38 60 et 06 10 16 34 86

SPORTIVES

AMICALE BOULISTE CARNOULAISE

Président : Michel ROUX - Tél. : 06 88 61 71 08 - Mail : Abc83660@gmail.com

A.S.A.N.B.HUM. - AMICALE SPORTIVE DES AMOUREUX DE LA NATURE ET DE LA BONNE HUMEUR

Président : Gilles ZIMMER - Tél. : 04 94 28 42 63 Site : <http://asanbhum.blogspot.com>

AMICALE MULTI-LOISIRS CARNOULAISE (AMC) – BABY GYM, VTT ADULTE, ECOLE VTT, ZUMBA

Président : Hubert SELLIER – Tél. 06 47 82 96 91 – Mail : amc.carnoules@gmail.com

Site : <http://amc83.reseaudesassociations.fr>  AMCarnoules

AAMA - ASSOCIATION DU MONDE DE L'AÏKIDO

Président : Xavier Pouly - Tél. : 06 75 77 29 95

Mail : xavierpouly@sfr.fr – Site : <http://www.amaaikido.reseaudesassociations.fr>

CAPOEIRA MUNDO - PRATIQUE DE LA CAPOEIRA

Président : Sandra DE ALMEIDA - Tél. : 06 11 67 65 07 - Mail. : contact@capoeira-mundo.com

Site : www.capoeira-mundo.com

FOOTBALL CLUB CARNOULES

Président : Christophe CAILLOT - Tél. : 06 42 50 04 07

Mail : fccarnoules@gmail.com – Site : <http://footballclubcarnoules.reseaudesassociations.fr>

ETRE « YOGA »

Président : Sylvie ALTARE - Tél. : 06 99 28 70 22 - Mail : yoga.etre@gmail.com

IMPACT BOXE CARNOULAISE

Président : Lionel BERTORELLO - Tél. : 06 52 79 80 84 -

Mail : impact.boxe.carnoulaise@gmail.com  impact boxe carnoulaise

U.S.C.C. SECTION JUDO

Présidente : Josette CHAUVIER - Tél. : 04 94 28 35 08 - Mail : judo.carnoules@laposte.net

 Usc Carnoules Judo

U.S.C.C. SALLE DE REMISE EN FORME

Président : Joël ROME - Tél. 06 63 61 38 05

SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA CARNOULAISE »

Président : Jean-Louis BALBIS - Tél. : 06 10 60 53 64

SOCIÉTÉ DE PÊCHE « LE ROSEAU DU REAL MARTIN » - A.A.P.P.M.A. - Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - Président : Jean BURET - Tél. : 04 94 48 87 52


TENNIS CLUB CARNOULAIS


Présidente : Luc BOUVET - Tél. : 06 15 58 32 32- Mail : tennisclubcarnoulai@gmail.com

 tennis-club-carnoulais


LOISIRS

A.R.C.A.R. - ASSOCIATION RÉGIONALE DES CHEMINOTS ET AMIS DU RAIL - MUSÉE PIERRE SEMARD
Président : Pierre DORDOR - Tél. : 07 82 16 81 92 - Mail : pierre.dordor@free.fr

ARSA FLAMENCA - Ateliers de danse flamenca et rumba
Présidente : Laurie CARTRON - Tél. : 06 87 50 42 58 - Mail : atelierdelagorgone@gmail.com
 Arsa flamenca

A.T.C.V. - ASSOCIATION TRAIN TOURISTIQUE DU CENTRE DU VAR
Président : Julien VINCENT - Tél. : 06.07.98.03.09 - Mail : attcv@hotmail.fr
Site : [http:// attcv.fr](http://attcv.fr)  Association Train Touristique du Centre Var

CLUB DE SCRABBLE - Affilié à la fédération française de scrabble
Présidente : Michèle ROUX - Tél. 06 08 60 07 92 - Mail : michelerouxy05@gmail.com

C.O.F. - COMITE OFFICIEL DES FETES
Président : Miguel MARTIN - Tél. : 06 13 76 02 15 - Mail : cof.carnoules@gmail.com
Site : www.cof-carnoules.fr -  cof.carnoules

LES BALADEURS CARNOULAIS – Randonnées pédestres
Présidente : Jeannine DURAND - Tél. : 04 94 28 33 62

LES CARNOULETTES – Majorettes masculines
Président : Jean Paul DREAN - Tél. : 06 71 74 75 55 - Mail : lescarnoulettes@gmail.com
Site : www.lescarnoulettes.fr -  lescarnoulettes

LES FILS D'ARGENT - Animation pour le 3^e âge
Présidente : Simone LANFRANCHI - Tél. : 04 94 28 32 98

DIVERSES

ASSOCIATION CULTUELLE DES MUSULMANS
Président : El Bekkay BOURDIM - Tél. : 07 50 34 07 16

ASSOCIATION JEAN-BAPTISTE FOUQUE
Président : Bernard ASTIER - Tél. : 06 14 07 02 00- Mail : astier.bach@orange.fr

A.S.A.A.C. - ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DES ARROSANTS DE CARNOULES
Président : Frédéric DAURES - Tél. : 06 60 08 67 79 - Sur Rendez-vous

DES RISETTES ET DES RIRES – ASSISTANTES MATERNELLES
Présidente : Sylviane ZIMMER - Tél. : 06 98 03 16 27 - Mail : desrisettesetdesrires@hotmail.com

F.C.P.E. - FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : Laurence CLOUTIER – Tél. : 0783275083 - Mail. : fcpe.carnoules@yahoo.fr

LES AMIS DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION DE CARNOULES – Patrimoine de l'église

Président : Benoît TARI - Tél. 06 86 35 49 19 - Mail : amiseglise.carnoules@gmail.com

MIHEFU-POY – GEOBIOLOGIE ET BIOENERGIE

Présidente : Martine PESTRE – Tél : 06 30 94 98 90 - Mail : geobioenergie83@gmail.com

REALLYSE - AIDER ET PROMOUVOIR UN EQUIPAGE EN RALLYE

Président : Nicolas DELUILLE - Tél. 06 13 63 51 84 - Mail : ticorima@msn.com

SOPHROCIEL - ATELIER DE SOPHROLOGIE

Présidente : Aléna SINDILAIRE - Tél : 06 62 68 48 99 - Mail. : welcome@sophrociel.fr

SPIRIT NPM - KINÉSIOLOGIE ET ÉQUILIBRE ÉNERGÉTIQUE

Présidente : Mme REYNAUD - Tél.: 06 01 14 57 44

SYNDICAT D'INITIATIVE

Président : Guillaume ASTESIANO - Tél. : 04.94.21.92.01

Site : <http://sicarnoules.com> - Mail : si.carnoules@gmail.com  SI Carnoules

PATRIOTIQUES

ACSPMG - ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LA MARÉCHAUSSÉE A LA GENDARMERIE

Président : Nicolas MOULIN – Tél. : 06 74 62 85 24 – Mail. : acspmg.contact@gmail.com

A.R.A.C. - ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : Eugène IVALDI - Tél. : 04 94 48 31 10

A.V.A.C.M. - ASSOCIATION VAROISE DES ANCIENS COMBATTANTS ET MÉDAILLES

Président : Léonid KAVETSKY - Tél. : 06 78 61 12 86 - Mail : maurinalain83@orange.fr

S.F. - SOUVENIR FRANÇAIS

Président : Alain MAURIN - Tél. : 04 94 28 36 27 - 06 78 61 12 86 - Mail : maurinalain83@orange.fr

Pour toute modification, merci de contacter le service communication.

BIENVENUE À CARNOULES

*Livret d'accueil
des nouveaux arrivants*



Directeur de la publication :

Christian DAVID

Conception, réalisation,
maquette et mise en page :

Ophélie ROSSI

Impression : Mairie de

Carnoules © tous droits de
reproduction réservés, sauf

autorisation expresse

du directeur de la

publication

2017/2018



Ne pas jeter sur la voie publique.